

STANLEY WIN A VIP BARÇA MATCH EXPERIENCE CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales (le « Règlement ») s'appliquent au tirage au sort « Gagnez un match VIP du Barça avec STANLEY Black & Decker et le F.C Barcelona » (la « Promotion »). En s'inscrivant à la Promotion, chaque participant accepte le présent Règlement et confirme qu'il a lu et compris notre Avis de confidentialité à l'adresse stanleyblackanddecker.com/privacy-policy/global-privacy-policy. Veuillez également voir comment nous limitons notre responsabilité envers vous dans la section « Responsabilité » ci-dessous.

1. **Promoteur** : STANLEY Black & Decker Belgium company dont le siège social est situé à Egide Walschartsstraat 16 2800 Malines, Belgique (« **Promoteur** »).
2. **Période de participation** : La Promotion ouvre à la participation **le 03/03/2025** et se termine le **28/04/2025** (« **Période de participation** »).
3. **Éligibilité** : L'inscription est ouverte aux personnes physiques qui sont résidentes légales en Belgique et qui **sont âgées d'au moins 18 ans au moment de l'inscription**. La Promotion n'est pas ouverte aux employés et aux sous-traitants de l'Organisateur ou de tout administrateur ou fournisseur de prix de la Promotion, à leurs familles et ménages et à toute autre personne professionnellement impliquée ou associée à la Promotion. **L'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, d'exiger une preuve d'éligibilité sous la forme qu'il juge raisonnablement nécessaire.**
4. **Achats admissibles** : Pour participer à la promotion, les participants admissibles doivent acheter un outil à main STANLEY participant *auprès* d'un détaillant STANLEY Black & Decker autorisé (en ligne ou en magasin) pendant la période de participation (l'« **achat admissible** »). La liste des outils participants est disponible sur la page d'inscription.
5. **Soumettre une candidature** :
 - (a) Vous devrez vous inscrire via la page d'inscription : www.stanleytools.eu/be-fr/fcb-gagner/
 - (b) Les participants doivent :
 - i) fournir leurs coordonnées ; Nom complet, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, produit acheté, nom du détaillant, type de détaillant et date d'achat.
 - ii) télécharger la preuve d'achat de l'achat admissible ; et
 - iii) Lisez et acceptez les présentes conditions générales.
 - (c) Une fois que vous aurez soumis votre participation conformément aux présentes conditions générales, un message apparaîtra à l'écran vous informant que votre participation a été soumise avec succès, ainsi qu'un courriel de confirmation automatisé.
 - (d) Seules les participations qui satisfont aux critères d'admissibilité et aux restrictions de participation énoncés ci-dessus seront considérées comme valides (les « **participations valides** »).
 - (e) Date limite d'inscription : avant le 28/04/2025 **à 23:59:59**
6. **Participations** : Chaque achat admissible donnera droit à une (1) participation à la promotion. Une seule participation par personne et par foyer est autorisée. En participant à la Promotion, vous confirmez que vous êtes admissible à le faire et que vous êtes admissible à réclamer un Prix si vous êtes un Gagnant (ou un Gagnant de remplacement, le cas échéant). L'Organisateur peut vous demander de fournir la preuve que vous êtes éligible pour participer à la Promotion. **Les participations excédentaires au-delà du niveau autorisé ne seront pas**

admissibles et ne seront pas prises en compte dans le tirage au sort. L'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de disqualifier tout participant qui s'est inscrit plus de fois que le nombre de fois autorisé, y compris en utilisant plusieurs noms ou comptes.

7. **Les participants doivent être en règle :** En s'inscrivant à la Promotion, chaque participant confirme que : (i) il n'a rien fait ou fait aucune déclaration publique (orale ou écrite) qui pourrait raisonnablement être considérée comme diffamatoire ou désobligeante à l'égard de l'Organisateur ou de ses produits ou services ; et (ii) il n'a connaissance d'aucune information, fait ou circonstance lié de quelque manière que ce soit au participant qui pourrait raisonnablement être considéré comme dommageable ou embarrassant pour l'Organisateur en vertu de l'association entre l'Organisateur et le participant découlant de l'inscription à la Promotion.
8. **Prix :** Il y a un (1) prix principal (« **Prix** ») à gagner dans le cadre de cette promotion. Le prix principal consiste en deux (2) billets VIP pour l'expérience du F.C Barcelone avec un voyage de trois (3) jours / deux (2) nuits à Barcelone, en Espagne, pour le gagnant et un (1) invité, et comprend les éléments de prix suivants (« **Prix** ») :
 - (i) Vols aller-retour en classe économique d'un grand aéroport près du domicile du gagnant à destination de Barcelone, en Espagne
 - (ii) Transferts aéroport privés en Belgique et à Barcelone, en Espagne ;
 - (iii) Deux (2) nuits d'hébergement dans un hôtel 4 étoiles à Barcelone, en Espagne, et sur la base du gagnant et des invités séjournant dans une (1) chambre standard ;
 - (iv) Montez à bord du bus du Barça, le même qui transporte les superstars du football ;
 - (v) dîner de gala exclusif et hospitalité ;
9. **Conditions du Prix :** Les conditions et exclusions suivantes s'appliquent au Prix :
 - (i) Le prix **exclut** tous les coûts et dépenses encourus par le gagnant et ses invités qui ne sont pas expressément énoncés ci-dessus, y compris : (i) tout transport supplémentaire ; (ii) toute nourriture et boisson supplémentaire ; (iii) tout hébergement supplémentaire pour la nuit ; (iv) l'assurance voyage et médicale, les visas et tout autre document de voyage requis ; (v) tout test COVID-19, vaccination et/ou mise en quarantaine ou auto-isolément requis ; (vi) toute dépense discrétionnaire supplémentaire ; (vii) tout service hôtelier discrétionnaire, y compris le service de chambre et le service de blanchisserie ; (viii) les pourboires et gratifications ; et (ix) toute taxe afférente.
 - (ii) Le gagnant et ses invités sont seuls responsables de s'assurer qu'ils sont en mesure de voyager aux heures convenues aux dates pertinentes, y compris d'avoir ou d'obtenir des passeports valides (avec une validité d'au moins six mois après les dates de voyage) et tous les visas et autres documents de voyage requis. Il n'y a pas d'autres heures et dates disponibles.
 - (iii) Toutes les réservations de voyage, d'hébergement et autres réservations liées au Prix seront effectuées par un agent de voyages tiers (agissant au nom de l' Organisateur)

et le choix des vols, des hôtels et des autres éléments du Prix sera à la seule discrétion de l'Organisateur.

- (iv) Tous les éléments du prix doivent être utilisés dans le même itinéraire. Le gagnant et ses invités n'ont pas le droit de recevoir une partie ou un élément inutilisé du prix.
 - (v) Le prix n'est ni transférable, ni remboursable, ni échangeable et il n'existe aucune alternative en espèces. Toutefois, si cela s'avère nécessaire pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur (par exemple, lorsque le Prix ou un élément du Prix devient indisponible ou change pour quelque raison que ce soit), le Prix (ou tout élément du Prix) peut être modifié ou échangé contre une alternative appropriée à la discrétion de l'Organisateur. Cela peut se produire, par exemple, si le prix ou un élément de celui-ci devient indisponible en raison de restrictions COVID-19 ou de conditions météorologiques défavorables.
 - (vi) Une carte de crédit sera demandée au gagnant lors de l'enregistrement à l'hôtel pour couvrir les frais supplémentaires, de sorte que le gagnant doit être en mesure d'en fournir une et de couvrir ces frais.
 - (vii) L'Organisateur n'est pas responsable des tests de voyage, des vaccinations ou des restrictions liés à la COVID-19 applicables au gagnant et aux invités, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts ou conditions liés à la quarantaine ou à l'auto-isolement. Le gagnant et ses invités sont responsables de s'assurer qu'ils respectent toutes les lois, règles, procédures et protocoles applicables liés à la COVID-19 concernant le prix.
 - (viii) Les prix sont assujettis à toutes les conditions applicables relatives aux billets, aux hôtels, aux lieux et aux transporteurs. Le gagnant et ses invités doivent se conformer pleinement à ces conditions générales ainsi qu'à toutes les lois et à tous les règlements applicables au prix (y compris en ce qui concerne la santé et la sécurité). L'Organisateur n'aura aucune responsabilité envers le gagnant ou les invités si le gagnant et/ou les invités ne sont pas en mesure de bénéficier pleinement du Prix ou se voient refuser l'entrée ou sont invités à quitter un lieu en raison d'un non-respect des conditions du billet, de toute loi applicable ou à la suite d'un comportement inapproprié.
10. **Sélection du gagnant :** Toutes les participations éligibles seront inscrites à un tirage au sort pour sélectionner le gagnant du prix le ou vers le **15 mai**. Le gagnant sera le participant dont le nom sera tiré au sort parmi toutes les participations admissibles.
11. **Notification du gagnant :** Le gagnant sera informé par téléphone et/ou par e-mail à l'aide des coordonnées recueillies au moment de l'inscription dans les trois (3) jours suivant la fin du processus de sélection du gagnant. L'Organisateur fera des efforts raisonnables pour contacter le gagnant, mais il est de la responsabilité de ce dernier de surveiller son adresse e-mail (y compris son dossier spam) et sa messagerie vocale pour recevoir la notification.
12. **Réclamation du Prix :** Le gagnant doit réclamer son Prix dans les 14 (quatorze) jours suivant la notification initiale du gain par l'Organisateur en fournissant les informations demandées dans la notification du gain. Les informations requises comprendront des détails sur le gagnant et ses invités désignés afin que l'Organisateur soit en mesure d'organiser l'attribution du Prix.

13. **Remise des prix :** Toutes les réservations seront organisées par le fournisseur de voyages tiers de l'Organisateur, qui contactera le gagnant après qu'il aura réclamé son prix pour organiser tous les vols, l'hébergement et autres arrangements de voyage nécessaires. Tous les documents de voyage seront fournis par courrier ou par e-mail en temps utile avant le départ.
14. **Confiscation : Le prix implique des déplacements et est donc sensible au temps.** Si le gagnant ne réclame pas le Prix ou ne fournit pas les informations requises par l'Organisateur avant la date limite de réclamation, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier le gagnant et de sélectionner un autre gagnant. Le gagnant alternatif sera sélectionné en utilisant le même processus que le processus de sélection aléatoire original et devra réclamer le prix dans les 14 (quatorze) jours suivant la notification du gain par l'Organisateur.
15. **Responsabilité :** Rien dans le présent règlement ne limite ou n'exclut la responsabilité d'une personne en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence, la fraude ou toute question pour laquelle la responsabilité ne peut être légalement limitée ou exclue. En particulier, les consommateurs ont des droits légaux en ce qui concerne les produits défectueux ou non conformes à la description et les services qui ne sont pas exécutés avec un soin et une compétence raisonnables, et ces droits légaux ne sont pas affectés par tout ce qui est contenu dans le présent règlement. Cependant, dans toute la mesure permise par la loi, l'Organisateur ne sera pas responsable de : **(i) Décès ou blessures corporelles.** L'Organisateur n'est pas responsable du décès, de l'invalidité, des blessures corporelles ou des actions de quelque nature que ce soit du participant ou de toute autre personne qui pourraient survenir pendant ou en relation avec la Promotion ou l'acceptation ou la jouissance du Prix lorsqu'elles ne sont pas causées par la négligence ou la rupture de contrat de l'Organisateur ; **(ii) Perte inattendue (« imprévisible »).** L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte subie par le participant ou toute autre personne (que ce soit à la suite de la négligence de l'Organisateur ou d'une violation du présent Règlement ou autre) s'il n'était pas évident qu'une telle perte serait subie et que rien de ce que le participant ou toute autre personne a dit à l'Organisateur avant de participer à cette Promotion ne signifiait que l'Organisateur aurait dû s'attendre à ce que cela se produise (donc, en droit, la perte était « imprévisible ») ; **(iii) Perte évitable.** L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte subie par le participant ou toute autre personne (que ce soit à la suite de la négligence de l'Organisateur ou d'une violation du présent Règlement ou autrement) si une telle perte aurait pu être évitée par le participant ou toute autre personne concernée prenant des mesures raisonnables ; **(iv) Perte causée par quelqu'un d'autre.** L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte subie par le participant ou toute autre personne qui est causée par un tiers qui n'agit pas au nom ou sous les instructions directes de l'Organisateur, ou par le gagnant ou toute autre personne prenant et utilisant tout produit ou service d'un tiers faisant partie du Prix (sauf en cas de négligence de l'Organisateur) ; **(v) Perte causée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur.** L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte subie par le participant ou toute autre personne causée par un événement ou une circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur ; **(vi) Perte commerciale.** L'Organisateur n'est pas responsable des pertes commerciales subies par le participant ou toute autre personne, telles que la perte de bénéfices ou de revenus, la perte d'économies anticipées ou la perte de clientèle ; et **(vii) l'indisponibilité des services de l'Organisateur.** L'Organisateur n'est pas responsable des pertes subies par le participant ou toute autre personne en raison de l'indisponibilité des sites Web, des applications ou des comptes de médias sociaux de l'Organisateur.
16. **Absence d'approbation :** La Promotion n'est en aucun cas commanditée, approuvée, administrée par ou associée à une plateforme de médias sociaux ou à un tiers. Toutes les marques de commerce de tiers et autres droits de propriété intellectuelle sont reconnus par la

présente. L'utilisation et la participation aux promotions via les plateformes de médias sociaux sont toujours soumises aux règles, conditions et politiques de ces plateformes. En participant à la Promotion, les participants fournissent des informations à l'Organisateur, et non à une plateforme de médias sociaux. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, les plateformes de médias sociaux concernées n'ont aucune responsabilité envers toute personne en relation avec la Promotion ou en découlant, quelle qu'en soit la cause, y compris pour les coûts, dépenses, dommages et autres responsabilités.

17. **Annulation et modification** : L'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler la Promotion et/ou le présent Règlement s'il le juge nécessaire ou approprié, y compris en cas de violation réelle ou anticipée de la loi applicable ou si une modification, une suspension ou une annulation est nécessaire en raison d'un événement échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur. En cas d'annulation, les prix pourront être attribués aux gagnants tirés au sort parmi les participations reçues avant l'annulation.
18. **Disqualification** : Sans limiter les options qui s'offrent à l'Organisateur, l'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de disqualifier les participations ou les participants qu'il considère comme étant en violation du présent Règlement, de toute loi applicable, de toutes les conditions générales auxquelles il fait référence dans le présent Règlement et/ou de l'esprit de la Promotion.
19. **Interférence avec la Promotion** : Toute tentative d'endommager ou de saper le contenu ou le fonctionnement légitime de la Promotion est interdite et peut également constituer une violation des lois pénales et/ou civiles. L'Organisateur se réserve tous ses droits et recours pour traiter les violations ou les violations présumées de la présente section, y compris, sans s'y limiter, l'exclusion de tout participant ou gagnant soupçonné d'être associé à une telle activité.
20. **Publicité** : En s'inscrivant à la Promotion, chaque participant accepte qu'en cas de victoire, l'Organisateur ait le droit (mais pas l'obligation) d'annoncer son nom (et/ou son pseudo sur les réseaux sociaux, le cas échéant) sur les sites Web et les réseaux sociaux de l'Organisateur. Le gagnant et/ou ses invités peuvent également être invités (sans autre récompense) à participer à une publicité raisonnable liée à la Promotion.
21. **Divulgarion des coordonnées du gagnant** : En s'inscrivant à la Promotion, chaque participant reconnaît qu'en cas de gain, son nom de famille et son pays de résidence peuvent être divulgués aux personnes qui en font la demande, lorsque la loi le permet. Tout participant peut s'opposer à ce que ses informations soient mises à disposition de cette manière ou peut demander que la quantité d'informations mises à disposition soit réduite, en contactant l'Organisateur à l'aide des coordonnées figurant à la fin du présent Règlement. Dans ces circonstances, le participant reconnaît que l'Organisateur peut néanmoins divulguer les informations pertinentes, ainsi que la participation du participant, à l'Autorité des normes publicitaires (et/ou à toute autre autorité compétente) si nécessaire de le faire. À titre d'exemple, cela peut se produire lorsque l'Organisateur est tenu de démontrer qu'il a attribué des prix annoncés.
22. **Données personnelles** : Les participants reconnaissent que toutes les données personnelles traitées dans le cadre de la Promotion seront traitées conformément à l'Avis de confidentialité de l'Organisateur, disponible à l'adresse www.stanleyblackanddecker.com/privacy-policy/global-privacy-policy. Les noms du gagnant et de ses invités seront également communiqués aux compagnies aériennes, hôtels, parcs à thème et autres opérateurs de

lieux/transports concernés afin de leur permettre d'émettre des billets et d'effectuer des réservations. Ces tiers traiteront les données personnelles conformément à leurs propres avis de confidentialité, qui sont disponibles sur leurs sites Web.

23. **Accès au présent Règlement :** Tout site web sur lequel le présent Règlement est publié n'est destiné à être accessible qu'à partir de la Belgique et lorsque la loi l'autorise. L'Organisateur ne fait aucune déclaration selon laquelle les documents relatifs à la Promotion sont appropriés ou disponibles pour une utilisation dans d'autres endroits. L'accès à ceux-ci à partir de territoires où leur contenu est illégal est strictement interdit.
24. **Séparation et renonciation :** Si une partie du présent règlement est ou devient invalide, illégale ou inapplicable, la validité, la légalité et l'applicabilité du reste du présent règlement n'en seront pas affectées. Le fait que l'Organisateur n'applique pas l'une des conditions du présent Règlement ne constitue pas une renonciation à cette disposition.
25. **Litiges :** Sous réserve de la section « Loi et juridiction » ci-dessous, en cas de litige concernant la Promotion ou le présent Règlement, les décisions de l'Organisateur sont définitives. En cas de conflit entre le présent règlement et tout autre document auquel il est fait référence, le présent règlement prévaut dans la mesure nécessaire pour résoudre le conflit.
26. **Loi et juridiction compétente :** La Promotion et le présent Règlement sont régis par le droit belge, et tout litige découlant de ceux-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux belges.
27. **Accessibilité :** Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à cette promotion ou y participer, veuillez nous contacter par l'intermédiaire de notre service clientèle. Si vous souhaitez que ces conditions générales soient dans un autre format (par exemple : audio, gros caractères, braille), veuillez nous contacter et nous nous efforcerons de vous les fournir.
28. **Contact :** Les demandes de renseignements généraux sur la Promotion peuvent être envoyées à l'Organisateur à l'adresse suivante : stanleymarketing@sbdinc.com